https://www.saintsebastien.fr/jeunesse/accueil-de-loisirs/

L’accueil de loisirs

7 décembre 2021

Marcellin et Aimée Verbe

Chaque année, les jeunes Sébastiennais peuvent se retrouver autour d’activités spécialement concoctées à leur intention dans deux Accueils de loisirs contigües, chemin de l’Ouche des Landes :

- centre de loisirs Marcellin Verbe pour les 3-5 ans ;
- centre de loisirs Aimée Verbe pour les 6-9 ans.

Encadrés par des animateurs professionnels motivés et imaginatifs, ils passent de super moments à deux pas de la maison.

Vacances de février

Programme Marcellin Verbe

Du 26 février au 01 mars 2024

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Du 04 mars au 08 mars 2024

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Programme Aimée Verbe

Du 26 février au 01 mars 2024

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Du 04 mars au 08 mars 2024

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Image not found or type unknown

Nous vous informons que la réservation à l’accueil de loisirs est ouverte les mercredis et petites vacances scolaires.

Vous pouvez dès à présent vous connecter sur votre GuichetNumérik, sous l'onglet « Gérer les réservations ».

La réservation est obligatoire et doit s'effectuer au minimum 10 jours avant la présence de votre enfant à l'accueil de loisirs et selon la capacité d'accueil.

En cas d'absence justifiée de votre enfant, vous pouvez nous adresser un justificatif directement depuis votre espace ou par mail à jeunesse@saintsebastien.fr.

Réservation

Les réservations et les annulations se font uniquement via l'espace famille du Guichetnumérik dans la limite des places disponibles.

Le service Jeunesse reste disponible pour tout renseignement à jeunesse@saintsebastien.fr ou 02 40 80 86 25.

Aucune inscription n'est prise courriel ou par téléphone.

- GuichetNumérik

Fonctionnement

La fréquentation peut être régulière ou épisodique.

Mercredis :

Écoles publiques : après-midi avec ou sans repas
Écoles privées : journée ou demi-journée avec ou sans repas

Vacances scolaires

journée ou demi-journée avec ou sans repas

Lieux et horaires

- Matinée sans repas : accueil matin 8h-9h30 – accueil midi 11h30-12h
- Matinée avec repas : accueil matin 8h-9h30 – accueil après-midi 13h30-14h
- Après-midi sans repas : accueil après-midi 13h30-14h – accueil soir 17h-18h30
- Après-midi avec repas : accueil matin 11h30-12h – accueil soir 17h-18h30
- Journée avec repas : accueil matin 8h-9h30 – accueil soir 17h-18h30

Accueil de loisirs Marcellin et Aimée Verbe
Chemin de l'Ouche des Landes

44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

Dérogations pour absences

- Dérogations pour absences | pdf | 733.31 Ko

VOTRE ENFANT EST INSCRIT DANS LES DÉLAIS ET ABSENT À L'ACCUEIL DE LOISIRS	DOCUMENT À FOURNIR
Si votre enfant présente des signes de maladie à l'accueil de loisirs. Vous êtes systématiquement prévenus afin de venir le chercher dans les plus brefs délais	Vous n'avez aucun document à fournir
• Si vous avez une naissance, un décès dans la famille • Si votre enfant a une pathologie médicale particulière qui nécessite un rendez-vous chez un médecin ou un spécialiste ou doit suivre un protocole médical régulier • En cas d'accident • Et pour toute absence qui peut être justifiée	Nous vous remercions de bien vouloir présenter un justificatif (certificat de naissance, certificat de décès…) par courriel à jeunesse@saintsebastien.fr
Vous êtes demandeur d'emploi, en contrat à durée déterminée, intérimaire, intermittent du spectacle…	Une seule fois dans l'année, nous vous remercions de bien vouloir présenter : un bulletin de salaire ou une attestation employeur ou de pôle emploi par courriel à jeunesse@saintsebastien.fr
Votre planning de travail vous est fourni après le délai de réservation de J-10 de présence de votre enfant à l'accueil de loisirs	Si vous vous trouvez dans cette situation, nous nous remercions de bien vouloir nous présenter une attestation sur l'honneur qui précise que votre planning de travail vous est délivré après le délai de J-10 avant la réservation de votre enfant à l'accueil de loisirs et la faire parvenir par courriel à jeunesse@saintsebastien.fr

Dans tous les cas nous vous remercions de bien vouloir prévenir le plus rapidement possible, par courriel ou par téléphone, le service Jeunesse de l'absence de votre enfant à l'accueil de loisirs : jeunesse@saintsebastien.fr ou 02 40 80 86 25

Règlement intérieur

- Règlement interieur_22 | pdf | 422.94 Ko

Contact

Service jeunesse
7 rue du Petit Anjou
44233 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 86 25

Écrire

Du lundi au vendredi,
8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Fermé le jeudi matin

À voir aussi

Image not found or type unknown

Menus des centres de loisirs

Image not found or type unknown

Restaurant scolaire de la Profondine

La restauration
dans les ALSH et en séjours
Toutes les actualités Tous les événements

- Contact
- À voir